CONSEILS POUR L'ORGANISATION DES EPREUVES SELECTIVES DE LIGUE

DERIVEURS, CATAMARANS, WINDSURF

CAHIER DES CHARGES

I) DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Le club organisateur :

- ✓ Prévenir la Municipalité
- ✓ Prévenir les Affaires Maritimes ou Préfecture
- ✓ Prévenir éventuellement Police et / ou Gendarmerie lorsqu'il y a occupation des lieux publics
- ✓ Etablir l'Avis de Course qui devra être soumis à Yves LEGLISE pour validation avant publication sur le site du club et celui de la Ligue un mois avant l'épreuve.
- ✓ Etablir la Fiche d'Inscription et la publier sur le site du club.

II) ORGANISATION GENERALE PAR LE CLUB

L'épreuve sera organisée par un COMITE D'ORGANISATION qui sera en relation avec le Responsable de la Commission Sportive de la Ligue et le Président de la CRA:

Le COMITE D'ORGANISATION se chargera :

- ✓ d'enregistrer les inscriptions accompagnées des droits d'inscription.
- ✓ d'accueillir les concurrents et leur famille, les entraîneurs, les journalistes, etc
- ✓ de vérifier lors de l'accueil avant d'accepter l'inscription définitive la validité de la licence FFV (Visa médical), l'autorisation parentale, la présentation de la "Carte Pub" s'il y a lieu

LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE
Maison Régionale des Sports
2 avenue de l'Université - 33400 TALENCE
Téléphone : 05 56 50 47 93 / 05 46 44 58 31
contact@ligue-voile-nouvelle-aquitaine.fr
http://ligue-voile-nouvelle-aquitaine.fr
SIRET : 820 567 048 00013

II. 1) LOCAUX A PREVOIR

Prévoir toujours en fonction de mauvaises conditions atmosphériques.

- ✓ salle d'accueil
- ✓ secrétariat
- ✓ salle informatique pour la personne chargée de la saisie des inscriptions et établissement des résultats
- ✓ salle pour COMITE DE COURSE et JURY
- ✓ zones abritées pour l'émargement des coureurs

II.2) MATERIEL A PREVOIR A TERRE

- ✓ 1 mât de pavillonnerie par "rond" avec 3 drisses pour les annonces officielles
- ✓ des tableaux d'informations abrités
- ✓ un système sonore puissant pour accompagner l'envoi de pavillons

SECRETARIAT A TERRE : CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS

- ✓ Local ou chapiteau permettant d'accueillir plusieurs postes d'inscription
- ✓ Organiser l'accueil par "rond", par catégorie d'âge.
- ✓ Prévoir une table spéciale pour les cas particuliers (non pré inscrits, visa médical, demandes de dérogation)

Cet accueil nécessite un nombre suffisant de personnes formées.

VERIFIER lors de l'accueil avant d'accepter l'inscription définitive :

- ✓ la validité de la licence FFVoile (visa médical) et l'autorisation parentale.
- ✓ la présentation éventuelle de la carte d'autorisation de port de publicité.

EMARGEMENT

Un émargement pourra être prévu et mentionné dans les instructions de course.

Prévoir :

- ✓ des tables abritées
- ✓ des personnes suffisamment disponibles
- ✓ une organisation qui évite les bousculades
- ✓ Au retour une boisson chaude en période froide et fraîche en période chaude sera très appréciée des barreurs.

LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE
Maison Régionale des Sports
2 avenue de l'Université - 33400 TALENCE
Téléphone : 05 56 50 47 93 / 05 46 44 58 31
contact@ligue-voile-nouvelle-aquitaine.fr
http://ligue-voile-nouvelle-aquitaine.fr
SIRET : 820 567 048 00013

II.3) PARKING A BATEAUX

- ✓ avec point de rinçage (plan d'eau de mer)
- ✓ mise à l'eau facilitée

II.4) REMISE DES PRIX

Il ne sera pas distribué de prix en espèces.

Des lots divers peuvent être distribués selon l'ordre du classement ou tirés au sort.

Des coupes ou médailles seront attribuées aux premiers en fonction du nombre de groupe de coureurs.

Un pot devra être prévu lors de la remise des prix.

III) ORGANISATION SPORTIVE

- ✓ Les Instructions de Course seront obligatoirement celles qui sont publiées sur le site de la Ligue incluant l'Annexe. Le projet sera établi par le Club Organisateur et soumis pour accord au président du Comité de Course désigné. Elles seront affichées.
- ✓ **Les Présidents de Comité de Course et du Jury seront choisis en accord avec le Président de la CRA.**

IV) PARCOURS DE REGATE

Les types de parcours sont indiqués dans l'annexe des IC définie par la Ligue.

Dans la mesure du possible, afin d'éviter trop de séries sur un même rond, deux ronds seront à prévoir.

Le Comité d'Organisation fournira pour chaque rond :

- ✓ Les bouées
- ✓ 1 bateau Comité avec système de drisses (minimum 8) suffisamment hautes (environ 5 mètres) pour que les pavillons soient nettement visibles + 1 système sonore efficace + 2 tableaux (1 grand et 1 petit), + 1 pavillonnerie complète + VHF.
- ✓ 1 bateau "viseur" avec mouillage suffisamment long pour ajuster la ligne de départ + VHF (de préférence portable).
- ✓ Si possible des bateaux commissaires avec magnétophone, corne de brume, sifflet, tableau et VHF.
- ✓ 1 bateau "Arrivée" avec système de drisses et jeu de pavillons correspondant, corne de brume, VHF.
- ✓ 1 bateau "mouilleur" rapide avec au moins 2 personnes à bord, girouette, compas de relèvement, compas de route et VHF.
- ✓ Un bateau pour le Jury.

LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE
Maison Régionale des Sports
2 avenue de l'Université - 33400 TALENCE
Téléphone : 05 56 50 47 93 / 05 46 44 58 31
contact@ligue-voile-nouvelle-aquitaine.fr
http://ligue-voile-nouvelle-aquitaine.fr
SIRET : 820 567 048 00013

V) SURVEILLANCE

La surveillance est organisée et sous la responsabilité du Club Organisateur qui se doit d'apporter des bateaux à moteur, il est évident que le concours d'accompagnateurs extérieurs, entraineurs est nécessaire.

LA SURVEILLANCE EST L'AFFAIRE DE TOUS.

Le Club Organisateur fournira :

- ✓ 1 bateau de surveillance pour 10 à 15 bateaux
- ✓ en complément des bateaux d'entraîneurs pourront être inclus dans le dispositif de surveillance.
- ✓ Il sera prévu un responsable/coordonnateur de la surveillance sur chaque "rond"

Seront prévus :

- ✓ des bateaux chargés de surveiller les derniers concurrents qui sont souvent les moins aguerris.
- ✓ des bateaux chargés d'accompagner ou de surveiller à distance les bateaux effectuant le trajet entre la terre et le parcours.

Dans le cas particulier de parcours éloigné ou de conditions atmosphériques difficiles, il sera prévu sous le vent du parcours une ou plusieurs bouées d'amarrage en cas d'avarie ou d'abandon. Les bateaux "abandons" ne seront remorqués qu'à l'issue de la manche afin de ne pas mobiliser les bateaux de surveillance en aller-retour.

VI) LIAISONS RADIO

Un nombre suffisant de postes VHF fixes ou mobiles sera prévu.

Le PC COURSE doit être à l'écoute de chaque "rond" et doit disposer d'un poste supplémentaire en veille sur le canal 16.

Des fréquences seront affectées à chaque "rond", à la surveillance, aux liaisons diverses (résultats, commissaire nautique, etc).

S'assurer que d'autres manifestations proches n'utiliseront pas les mêmes fréquences.

La transmission des feuilles de résultats de chaque course devra être effectuée par téléphone au responsable informatique.

LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE
Maison Régionale des Sports
2 avenue de l'Université - 33400 TALENCE
Téléphone : 05 56 50 47 93 / 05 46 44 58 31
contact@ligue-voile-nouvelle-aquitaine.fr
http://ligue-voile-nouvelle-aquitaine.fr
SIRET : 820 567 048 00013

VII) Les droits d'inscription ne pourront excéder par jour de régate

- 10 Euros pour les solitaires.
- 20 Euros pour les doubles

CLASSEMENTS

Une récompense sera remise aux trois premiers garçons, aux trois premières filles de chaque séries, minimes et benjamins en Optimist participant à la Sélective de Ligue.

Des coupes spéciales pourront être prévues : plus jeune - club le plus représenté. . .

PROGRAMME INFORMATIQUE DE CLASSEMENT

La transmission informatique des résultats est obligatoire avec le logiciel FREG.

Il est indispensable que le poste "Informatique et Classements" soit tenu par une personne compétente : **Commissaire aux résultats**, qui connaisse à la fois le programme de classement et les diverses étapes qui précèdent la proclamation des résultats : inscriptions, édition des listes, édition des feuilles d'émargement, saisie des ordres d'arrivée, saisie des décisions du Jury, classements par manches, par catégories, généraux.

LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE
Maison Régionale des Sports
2 avenue de l'Université - 33400 TALENCE
Téléphone : 05 56 50 47 93 / 05 46 44 58 31
contact@ligue-voile-nouvelle-aquitaine.fr
http://ligue-voile-nouvelle-aquitaine.fr
SIRET : 820 567 048 00013